



Fin de controle judiciaire

Par **genval**, le **02/04/2016** à **16:14**

Voiçi 13 ans que je suis sortie de prison(peine totalement exécutée) et que je me presente une fois par an à la gendarmerie de ma ville pour montrer ma présence , combien de temps cela peut il encore durer ? a quel service puis je demander l'arret de ce controle ? Je suis de plus handicapé à 80% , 69 ans , et pas facile pour me deplacer (pas de permis) . Merci pour toute info utile.